

Des produits écoresponsables à votre portée !
**Trois nouveaux programmes de subvention
pour les Brossardois**

Brossard, le 15 septembre 2014 – La Ville de Brossard offre à ses citoyens l'occasion de profiter de nouveaux programmes de subvention liés à l'environnement et de poser, par le fait même, un geste écoresponsable en se procurant des couches lavables, une lame déchiqueteuse ou une trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie.

Couches lavables

Brossard met sur pied un programme pour encourager l'utilisation de couches lavables. Une subvention de 50 % du coût d'achat de couches lavables, jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant, est donc offerte aux familles brossardoises désirant en bénéficier.

L'utilisation d'une seule couche lavable permettrait de détourner l'équivalent de 230 couches jetables des sites d'enfouissement. De plus, une couche jetable prend entre 200 et 500 ans à se décomposer partiellement, selon les conditions environnantes. L'utilisation de couches lavables permettrait donc de réduire le volume de matières destinées à être enfouies, ainsi que les impacts environnementaux qui en résultent.

Lame déchiqueteuse

Dans l'optique d'encourager les Brossardois à pratiquer l'herbicyclage comme solution première pour se départir écologiquement du gazon, la Ville offre une subvention de 20 \$ à l'achat d'une lame déchiqueteuse pour une tondeuse. L'herbicyclage, qui consiste à laisser les rognures (finement coupées) au sol après la coupe, est un excellent moyen d'obtenir un engrais riche et naturel pour la pelouse. Rappelons que selon le règlement de la Ville relatif à la gestion des matières résiduelles (REG-126), il est dorénavant interdit de déposer des rognures de gazon dans la collecte des ordures.

Trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie

Par le biais de ce dernier programme, la Ville offre une remise de 20 \$ à l'achat d'une trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie (comprenant une pomme de douche et des aérateurs de robinet). Les produits proposés limitent à 5,7 litres le débit d'eau par minute, soit jusqu'à 40 % de moins que le débit des produits traditionnels. Grâce à l'efficacité de ce type d'articles, il est facilement possible d'économiser et de consommer de façon responsable l'eau et l'énergie.

Pour connaître les modalités entourant ces programmes et s'inscrire, consultez **brossard.ca** (onglet « Environnement », rubrique « Programmes de subvention ») ou communiquez avec *Services Brossard*, au 450 923-6311.

